

Compte rendu du conseil d'école du 1<sup>er</sup> avril 2014  
Ecole Pierre Moinot Fressines

*Présents : les parents élus, Mmes Portejoie, Peltier, Bellenger, Cacouault, Perrin, M. Ratinaud, Simonneau, Salle ; l'équipe enseignante, Mmes David, Moll, Surreau, M. Texereau, Levraut, Meunier, Maillet ; les représentants de la municipalité, Mme Moreau, M. Nivau ; M. Cerclet, représentant DDEN. Sont excusés Mme Jussaume, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mmes Gazeau et Neau.*

Ordre du jour :

1. Les projets en cours pour l'année scolaire.
2. Rentrée 2014 : les effectifs, les inscriptions.
3. Les TICE : l'école à l'ère du numérique.
4. Les nouveaux rythmes ; bilan de la 1<sup>ère</sup> année
5. Travaux et demande de mobilier.
6. Questions diverses

### 1. Les projets en cours pour l'année scolaire.

Le nouveau projet d'école est en cours d'écriture et sera présenté au 3<sup>ème</sup> CE, après validation par l'inspection Académique. Les actions menées cette année, s'inscrivent dans le prolongement du projet de 2008 en suivant 3 axes prioritaires : la réussite des élèves, l'éducation artistique et culturelle et le volet numérique.

Actions mises en place cette année :

#### Réussite des élèves :

- Correspondance scolaire entre classes via l'USEP et hors USEP
- APC : En ce qui concerne cette période :

- Aide personnalisée : en petite et moyenne sections des ateliers de langage et des jeux de société sont proposés aux enfants (séances 1 fois tous les 15 jours, 30<sup>ème</sup> vendredi de 15h à 15h30 ou de 15h30 à 16h, par petits groupes de 6 enfants maximum). En GS : travail sur la mémorisation des lettres de l'alphabet et la numération (groupes de besoins, 6 séances de 30 minutes). En Cycle 3, les 3 premières semaines ont été consacrées à l'aide personnalisée qui vise à renforcer les acquisitions avec des séances d'une heure. Le fonctionnement a été modifié par rapport aux périodes précédentes pour plus d'efficacité. En CP/CE1, travail en lecture avec un petit groupe de besoin.

- Activités en lien avec le projet d'école : TICE (classe de CP), éducation artistique (arts visuels, théâtre, chorale pour les classes de cycle 3)

Un bilan est fait à la fin de chaque période

- Participation au prix des incorruptibles de la GS au CM. Cette opération est renouvelée tous les ans.

Les objectifs sont multiples : encourager les élèves dans la lecture d'œuvres plus longues, se forger une opinion, argumenter son choix.

Le vote s'effectuera fin mai.

#### Art et culture :

- Maternelle et cinéma / école et cinéma : chaque classe a déjà vu 2 films sur les 3 prévus pour l'année scolaire. Ce dispositif permet l'élaboration d'une première culture cinématographique, enrichie de la petite section jusqu'au CM2. Il enrichit le regard et l'esprit critique.

- *Maternelle et cinéma* : Premier déplacement au cinéma de La Crèche au mois de décembre (10/12) ; les PS/MS ont vu « La petite fabrique du monde » un ensemble de 6 courts-métrages de grande qualité, avec des techniques d'animation différentes portant notamment sur l'utilisation de matériaux originaux (sable/neige, papier/carton, tissus et broderies, feuilles de thé, dessin au trait, lumière). Une deuxième séance est prévue le 15 avril prochain pour voir « Les amis animaux », trois petites histoires adaptées des albums de l'auteur et illustratrice suédoise Eva Lindström.

Une 3<sup>ème</sup> séance ne sera peut-être pas proposée, les organisateurs de cette action ayant vu leurs subventions réduites. D'autre part, il serait préférable que les dates des séances soient moins proches des vacances afin de pouvoir exploiter correctement les films vus.

#### - Ecole et cinéma :

Les GS, CP et CE1 ont pu voir « Petites escapades » au 1<sup>er</sup> trimestre, 6 films d'animation, et au 2<sup>ème</sup> trimestre un long métrage de 1958 « Le cerf volant du bout du monde ». Les 3 classes se déplacent à Niort.

Les cycles 3 : « Pierre et le loup » au premier trimestre, un long métrage intitulé « Le cheval venu de la mer » au deuxième trimestre et à venir « Regards libres », 5 courts métrages.

- Visite de l'exposition de Slimane pour le cycle 2 ; (optimisation des déplacements : cumul visites et cinéma le même jour) ; exploitation en classe.

- Spectacles proposés par la CUMAV :

- Les PS et MS iront assister le 11/04 à un spectacle dansé sonore et visuel, à Melle, « Globulus » de la Compagnie Ouragane.

- Les élèves du cycle 2 (GS, CP et CE1) sont allés voir un spectacle qui s'intitule « Pars de là ! » à Lezay le 11 mars. C'était un théâtre de marionnettes abordant le thème de la différence.

- Les classes de cycle 3 ont eu l'occasion d'assister à un spectacle intitulé « Pépé les petits cailloux. » dès le début de l'année scolaire.

Ces spectacles ont permis de travailler différents domaines :

- l'éducation civique : respecter les règles de comportement lors d'un spectacle
- langage oral : raconter, donner ses impressions, apprendre du lexique sur la mer, apprendre des poésies
- découvrir l'écrit : travailler sur l'affiche, la production d'écrits.

- Abonnements pour les différentes classes : l'école des loisirs, Wakou, Le petit quotidien, Mon quotidien. Les abonnements sont financés par l'APE.

- Actions les Gribouilles : Cette année, il y a eu élaboration d'un projet pédagogique passerelle entre la structure d'accueil de la petite enfance, basée à Celles sur Belle, et l'école, avec notamment l'écriture d'un volet intégré au projet d'école. Les activités proposées aux enfants de PS sont développées autour du thème de « Boucle d'or et des trois ours » ; chaque séance est répétée sur deux matinées. La 1<sup>ère</sup> séance a eu lieu en janvier : « Eveil relationnel », avec un parcours sensoriel de découverte et de manipulation en petit groupe ; la 2<sup>ème</sup> séance s'est déroulée en mars: « Ateliers d'exploration », avec découverte et manipulation de semoule et argile puis jeux libres avec l'installation « la maison des trois ours » et le matériel mis à disposition (puzzles, livres, maisons de poupée...). Un spectacle a été offert aux enfants le 25 mars: « Barbamousse » de la Compagnie du Soulier magique, à la salle des fêtes de Prailles. Il reste une séance d'éveil musical en mai et deux 1/2 journées de découverte de la classe en juin pour les futurs PS. Les gribouilles proposent un travail réfléchi et adapté aux PS et aux futurs PS.

- Projet chorale : C'est un projet financé par la Direction Académique et par les écoles, 10 au total (St Léger, Chenay, Melle, Les Fosses, Secondigné, Mougou, Sepvret, Beaussais, Vitry, Fressines) avec des classes de tous les cycles, en majorité cycles 2 et 3. 700 élèves environ y participent et 6 représentations auront lieu aux mois de mai et juin. La CUMAV et la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale des Deux-Sèvres coordonnent ce projet et servent de lien entre Nathalie Brissonnet, conseillère pédagogique départementale de musique, et les écoles, notamment pour la réservation des salles et des lieux de représentation.

Les objectifs du projet sont de faire apprendre aux enfants une sélection de chants et de rencontrer d'autres enfants pour interpréter ensemble ces chants devant un public, dans un lieu approprié, en dehors de l'école et de la classe.

En ce qui concerne plus particulièrement Fressines, nos trois classes de cycle 3 (CE1/CE2 de M Levraut, CE2/CM1 de Mme Moll et CM2 de M Texereau) feront leur représentation le 12 juin dans la salle des fêtes de Beaussais ou de Vitry. Nos classes de cycle 2 (CP de Mme Surreau et CP/CE1 de M Meunier), quant à elles, chanteront à Mougou le 5 juin.

#### Autres actions : activités sportives.

- Kayak/voile/canoë/VTT : Comme chaque année, de septembre à novembre, les CM de l'école (47 élèves) ayant réussi le test permettant de pratiquer des activités nautiques en fin de CE2, se sont rendus une fois par semaine au plan d'eau du Lambon.

Les enfants ont été répartis en 4 groupes d'activités : kayak, voile, canoë et vtt et ont fait 2 fois chaque activité.

- Activités aquatiques :

.7 séances ont pu être organisées pour les GS et les CP grâce à la participation active des parents agréés. Les séances d'une durée de 45 minutes ont eu lieu tous les mardis après-midi ; elles ont commencé le 27 janvier et se sont terminées le 1<sup>er</sup> avril. Au cours des séances, nous avons organisé des ateliers ou des parcours en utilisant le matériel proposé par la piscine (toboggan, câbles, tapis, frites, planches, objets lestés, objets flottants). Les élèves ont pu travailler les entrées, les déplacements, les immersions et l'équilibre dans l'eau. Les enfants ont pu ainsi découvrir et explorer le milieu aquatique en prenant plaisir et nous avons pu constater que tous ont progressé.

Une séance n'a pu être assurée par manque de parents agréés.

Rappel : Pour obtenir l'agrément, les parents doivent suivre une formation qui dure une demi-journée. Une formation sera proposée en juin pour l'année 2014/2015.

.Les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 ont pratiqué les activités aquatiques de septembre à novembre. A l'issue des séances, les CE2 ont effectué le test visant à valider les compétences nécessaires pour participer aux activités nautiques à la rentrée 2014. Ce test a été effectué par M Légereau, conseiller pédagogique EPS. Tous les CE2, sauf 3, ont validé le test ; ils auront la possibilité de le repasser à la rentrée prochaine.

- USEP : Adhésion de toutes les classes, prise en charge par la coopérative scolaire. Plusieurs rencontres de masse sont prévues cette année sur le temps scolaire : Rencontre « endurance/ orientation » pour les cycles 2 et 3 le 8 avril, CM2 le 17 avril, dans la forêt de l'Hermitain, le printemps des maternelles le 19 mai ou le 2 juin et le piquet tour USEP le 15 mai au Lambon. L'USEP propose également l'école du sport, le

vendredi soir. 23 élèves de la GS au CM2 se retrouvent pour pratiquer différentes activités sportives. L'école du sport sera sans doute reconduite à la rentrée prochaine. Une rencontre hors temps scolaire « La fête des petits » a eu lieu le 29 mars à Melle (manifestation sportive de masse avec des activités athlétiques, aquatiques et gymniques). Cette manifestation était encadrée par des enseignants bénévoles, des parents agréés piscine et des membres du Cabri Mellois.

- Ping-pong : Les élèves du cycle 3 ont pu s'initier à ce sport lors de 8 séances encadrées par un éducateur sportif agréé, Mr Freddy Brunet.

- **Projet vélo :**

Ce projet permet la mise en œuvre d'une attestation de première éducation à la route (APER) dont les objectifs sont les suivants :

- Se déplacer, accompagné, seul ou à plusieurs, dans des espaces identifiés, de plus en plus variés : chaussée, environnement familier ou inconnu, en tenant compte des contraintes de l'espace, des dangers et des autres usagers.

- Conduire un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres, dans le respect des règles du code de la route.

- Connaître, choisir et utiliser les éléments de protection (casque, réglages et entretien vélo).

- Comprendre et respecter les règles du code de la route.

- Mettre en œuvre des règles élémentaires de premiers secours ( se protéger et protéger, donner l'alerte et porter secours).

- Savoir lire des cartes, des plans.

Ce projet vient de débiter par des ateliers de maniabilité dans la cour de l'école ; ensuite des sorties sur route sont programmées (avec la présence de parents accompagnateurs agréés). Ce projet sera finalisé par le camp USEP régional au Lambon du 26 au 28 mai. Les parcours, cartes et photos se trouvent d'ores et déjà sur le site de l'école.

Concernant le financement, la DDEN apporte une subvention de 100" ; une demande auprès de l'APE sera effectuée afin de ramener la participation des familles à environ 20 " par élève.

Les GS, CP et CE1 se familiariseront avec les activités vélo dès le début de mai afin de préparer le petit tour USEP.

## **2. Rentrée 2014: les effectifs, les inscriptions.**

A ce jour, l'école accueille 209 enfants ; en fin d'année 27 CM2 partiront et 31 élèves de Petite Section sont susceptibles d'être inscrits. L'effectif prévu pour septembre 2014 est donc de 213 enfants, soit une moyenne de 26.625 enfants par classe.

Les enfants de 2 ans ne pourront pas être accueillis.

Répartition par niveau pour l'année 2014 / 2015:

31 PS, 30MS, 27 GS, 25 CP, 28 CE1, 28 CE2, 24 CM1, 20 CM2.

Les répartitions seront réfléchies après les inscriptions.

La rentrée 2015 sera peut-être celle de l'ouverture de la 9<sup>ème</sup> classe (anticipation indispensable).

Pour l'année 2015-2016, 20 élèves quitteront l'école et 34 élèves seront susceptibles de rentrer en PS.

Une réflexion va être lancée par l'équipe municipale concernant l'ouverture d'une 9<sup>ème</sup> classe pour la rentrée 2015 ; l'équipe enseignante y sera associée.

Les inscriptions en petite section s'adressent aux enfants nés en 2011. Les parents doivent s'adresser à la mairie, munis de leur livret de famille et du carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour). Il leur sera remis un certificat d'inscription nécessaire pour le rendez vous avec la directrice, Mme Surreau du 7 au 18 avril et du 5 au 16 mai. Les parents seront informés par des articles dans la presse, le « Fressines Info » et une affiche sur le tableau d'affichage de l'école.

Un temps de rencontre « portes ouvertes » sera proposé aux nouveaux inscrits les 17 et 19 juin, avec le soutien des Gribouilles.

## **3. Les TICE : l'école à l'ère du numérique.**

Toutes les classes sont équipées de vidéo projecteurs interactifs et l'école possède une classe mobile de 12 ordinateurs portables.

(Volet numérique du projet d'école)

- Le site internet de l'école est alimenté essentiellement par le cycle 3 ; il permet aux CM de travailler les compétences du B2I, traitement de texte, recherche de documents, messagerie. Le travail est effectué de façon transversale dans toutes les matières.

L'utilisation des TNI et de la classe mobile dans les classes permet de varier l'approche pédagogique notamment par l'utilisation de Open Sankoré (logiciel spécifique au TNI) ; elle offre un contexte d'apprentissage motivant pour les élèves. Elle permet d'étayer et d'illustrer les leçons avec des supports variés et de qualité (abonnement au site TV, achat de Cdrom en arts visuels et Histoire des arts).

Inquiétude pour les années à venir : le poste de Conseiller pédagogique en informatique, occupé par M Dudognon, va être supprimé.

#### **4. Les nouveaux rythmes : bilan de la 1ère année.**

Depuis septembre 2013 les 24 heures d'enseignement sont réparties sur 4 jours et demi.

Les horaires de l'école sont de 8h45/11h45 le matin et 13h30/16h l'après midi, sauf le vendredi où nous finissons à 15h, avec APC de 15h à 16h.

Le temps de présence des élèves et des enseignants au sein de l'école s'est trouvé accru par cette réforme ; toutefois les 5 matinées d'enseignement constituent un bénéfice pour les apprentissages.

Reste le problème du vendredi après-midi avec un temps de repos écourté pour les PS et MS. Les enfants sont bousculés.

Nouvelle organisation possible à la rentrée prochaine pour les classes de PS/MS : APC de 8h45 à 9h15 les mercredis et vendredis au lieu du vendredi de 15h à 16h. Une décision sera prise en fin d'année scolaire.

#### **5. Travaux et demandes de mobilier**

Direction : demande d'un ordinateur « direction » ; celui du bureau qui était du matériel de seconde main (donné par une famille) fonctionne sous XP et déjà certaines pièces jointes ne peuvent être ouvertes.

Classe 4 :

Des rideaux plus occultants afin de travailler plus efficacement avec les TNI.

#### **6. Questions diverses :**

1/ Cantine

##### **Question1 :**

- *Service des Grands : certains enfants n'ont pas d'entrées ou de plats faute de quantités suffisantes à la cantine. N'est-il pas possible qu'un adulte vérifie que chaque enfant soit servi correctement ? (certains enfants se servent sans penser aux autres le plus souvent).*
- *Service des Petits : même remarque concernant des enfants en maternelle, servis par des CM2, et n'ayant pas d'entrée car il n'y en a pas assez ... seule réponse du cuisinier, "il n'y en a plus en rabe ..." il semble vraiment nécessaire qu'un contrôle se fasse par des adultes lors du service des plus petits.*

##### **Réponse apportée :**

Pendant le service, 6 adultes sont présents. Les quantités de nourriture sont suffisantes par rapport au nombre d'enfants. Toutefois, si le besoin s'en ressent, les quantités pourront être réajustées.

Les remarques concernant la cantine peuvent être adressées directement à la mairie, à Mme Moreau.

##### **Question2 :**

- *possibilité de réfléchir à un autre système que celui des tickets de cantine à acheter à date fixe et à penser à mettre dans le sac des enfants (avec tous les risques d'oublis, de non disponibilité des parents pour acheter les tickets, ...). J'aurai aimé qu'un représentant de la mairie puisse nous indiquer le coût global d'un ticket de cantine (son coût d'achat, mais également les frais qui y sont attachés : frais de personnel, de comptage, ... Ne serait-il pas possible de mettre en place un système tel que la garderie ou une autre solution plus moderne et simple à gérer ?*

##### **Réponse apportée :**

Le système mis en place permet de n'avoir aucun impayé (à l'inverse de la garderie) et la gestion est facile.

Concernant la vente de tickets, elle ne peut se faire en mairie en dehors des créneaux proposés à l'école puisque la secrétaire ne peut pas conserver de liquidités. Celles-ci sont déposées directement à la trésorerie générale.

Les remarques concernant la cantine sont à adresser directement à la mairie, à Mme Moreau.

##### **Question3 :**

- *bonne idée de positionner les CM2 avec les maternelles mais générant un problème majeur pour les parents des petits ; à savoir l'apprentissage involontaire "de mots ou expressions de grands" (pour rester poli)*

##### **Réponse apportée :**

Au premier service, les CM2 mangent en même temps que les maternelles. Ils sont 2 par table. Effectivement, les grands parlent entre eux et ils n'ont pas le même langage que les petits.

M. Texereau renouvelle régulièrement ses recommandations auprès des CM2.

Ce dispositif était un essai et une réflexion va s'engager afin de savoir si cette organisation sera remise en place l'année prochaine et avec quelle classe.

## 2/ Fonctionnement école

### **Question4 :**

- *est-il possible de faire "vivre" plus régulièrement le site de l'école au gré des activités et de mettre en ligne les comptes rendus des conseils d'école également ? Cela permet vraiment aux parents d'être impliqués et de suivre leurs enfants.*

### **Réponse apportée :**

La réponse a été abordée précédemment dans la réunion ; les comptes-rendus des Conseils d'École sont en ligne depuis 2010.

### **Question5 :**

- *Fête de fin d'année : certains parents regrettent qu'il n'y ait pas de spectacle de fin d'année (présent dans un grand nombre d'école du secteur). Ils souhaitent en connaître la raison.*

### **Réponse apportée :**

Cette question est récurrente et pourtant les enseignants participent tous les ans à la fête de fin d'année. Il convient de rappeler que la participation des enfants est toujours en lien avec les projets de l'école ; c'est le choix de l'équipe pédagogique.

### **Question6 :**

- *Vie dans l'école : en cas de conflit "grave" entre enfants, pouvez vous indiquer les démarches conseillées aux parents afin de signaler et de solutionner la situation à l'amiable.*

### **Réponse apportée :**

La question n'a pas été comprise. Les parents ne doivent pas intervenir dans ces situations ; ils ne doivent pas gérer les problèmes entre les enfants.

Si un problème se produit pendant le temps scolaire, les parents doivent prendre contact avec l'enseignant de la classe ; si ce problème intervient durant le temps périscolaire, les parents doivent contacter les agents communaux ou Mme Moreau.

### **Question7 :**

- *Absence des enseignants : un enseignant en arrêt maladie pour plusieurs jours : les parents regrettent de n'être informés de la présence d'un remplaçant que le matin de chaque jour d'arrêt.*

### **Réponse apportée :**

Les enseignants sont dans la même situation que les parents ; il est très difficile de savoir à l'avance si un collègue absent sera remplacé. De plus, la priorité n'est pas donnée aux grosses écoles mais plutôt aux écoles à 2 ou 3 classes . Il se peut même qu'un remplaçant soit déplacé sur une autre mission avant la fin de son remplacement à Fressines. Les enseignants gèrent au mieux l'accueil des enfants et les parents nous soutiennent en gardant leur enfant à la maison lorsqu'ils le peuvent.

Pour rappel, l'école se doit d'accueillir tous les enfants inscrits.

### **Question8 :**

- *quelles sont les 1ères tendances d'organisation pour l'année prochaine sur les activités périscolaires liées au passage à la semaine de 4.5 jours*
- *peut-on faire un bilan de l'utilisation des TBI et autres ordinateurs portables après 2 trimestres d'utilisation ? quels sont les gains pour l'apprentissage des enfants ?*

### **Réponse apportée :**

Les réponses ont déjà été données précédemment.

## 3/ garderie

### **Question9 :**

- *Comptage de la garderie : sur la facture de la garderie, les parents demandent une ligne supplémentaire faisant apparaître les comptages de la garderie du matin, indépendamment de celle du soir. Il ressort des déphasages de pointage qui se répercutent sur les factures : lorsque 2 enfants d'un même foyer sont à la garderie (l'un pourra être pointé sur la tranche après 18h et l'autre sur la tranche avant 18h, alors que les enfants partent en même temps) : ceci est à l'appréhension de la personne qui pointe (alors que les parents signent un cahier !). Il est important de s'interroger sur un système d'automatisation (badgeuse ou autres...)*

### **Réponse apportée :**

Actuellement, les parents notent l'heure et signent le registre. Concernant la facturation, des erreurs peuvent être possibles.

La municipalité a pris note de cette question et va réfléchir à la possibilité de traiter les vacances du matin séparément des vacances du soir.

**Question10 :**

- *Nous pensons qu'il y a un très gros problème de sécurité :*

*N'importe quelle personne peut entrer dans l'école, mais aussi dans le hall d'entrée de la garderie, et partir avec un enfant sans qu'on lui demande quoi que ce soit...*

*N'attendons pas qu'il y ait un incident pour prendre des mesures!*

*Nous pensons que les personnes de service doivent saluer chaque personne qui s'introduit dans l'école et lui demander quel enfant elle vient chercher, voire même lui demander de présenter une pièce d'identité quand il s'agit d'une personne qu'elles ne connaissent pas... y compris quand la garderie est gratuite.*

*Nous-mêmes nouveaux à la rentrée 2013, personne ne nous connaissait, pourtant personne ne nous a demandé quoi que ce soit... Idem quand c'est la grand-mère qui vient chercher notre fille.*

*Il y a une liste des personnes autorisées à partir avec l'enfant auprès de la maîtresse, pourquoi n'y a-t-il pas la même liste pour la garderie?*

*Nous sommes nouveaux sur la commune donc nous connaissons peu de monde, mais nous sommes persuadés que d'autres parents partagent notre point de vue. Pourquoi pas proposer une enquête sous forme de questionnaire afin de recueillir les remarques et suggestions des parents dans le but d'améliorer ce service?*

*Autre petite remarque quant aux qualités qui doivent être requises par les personnes de service : faire preuve d'une grande patience afin de ne pas crier constamment sur les enfants et trouver des méthodes autres que taper très fort sur la table pour se faire entendre... Certes, leur travail n'est pas facile, mais certains enfants sont sensibles et peuvent être très impressionnés par ce comportement au point de pleurer chaque fois qu'on leur annonce qu'ils restent à la garderie...*

**Réponse apportée :**

Cette question comporte plusieurs points :

- Concernant les salutations, il s'agit des règles de courtoisie que chacun peut avoir le souci de respecter, parents et personnel. Monsieur le maire a pris note de cette remarque et fera le nécessaire auprès du personnel communal.
- Concernant la sécurité, les personnes non autorisées à récupérer les enfants à l'école ou à la garderie sont connus du personnel enseignant et du personnel communal. Le personnel reste vigilant, même si c'est une vigilance qui peut sembler trop discrète.

Toujours dans un souci de sécurité, il convient de rappeler que le portillon et le loquet du portillon de l'école doivent toujours être fermés, à tout moment de la journée.

La séance est levée à 21h10.

Secrétaire de séance :  
Jérôme Levraut

Présidente du Conseil d'École :  
Claudine Surreau